Envoyé en préfecture le 16/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 059-215901927-20250612-2025_02_05-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune d'EMERCHICOURT
Séance du 12 juin 2025

Date de convocation :
7 juin 2025
Date d'affichage :
7 juin 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14
Absents : 3
Exclus : 0

Etaient présents :
Mesdames BAFCOPS Marie-Catherine – BRZEZINSKI Régine – COTREZ Sabrina et SUM Michèle.
Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – DUROSIER Albert – ROUSSEL Régis et SZATAN Michel.
Absents excusés ayant donné procuration :
Madame CHOQUET Justine a donné pouvoir à Madame SUM Michèle.
Madame HERBIN Melody a donné pouvoir à Monsieur DAMS Gonzague.
Madame LONGEARD Ingrid a donné pouvoir à Monsieur DUMONT Jean-Philippe.

L'an Deux Mil Vingt-cinq, le douze juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Citoyenne sous la présidence de M. ROUSSEL Régis, Maire.

Madame Marie-Catherine BAFCOPS est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2025/02/05

7.5 Subventions

OBJET : Vote des subventions accordées aux associations

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer les subventions aux diverses associations et autres organismes pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité, l'octroi de subventions aux associations comme suit :

- Amicale Laïque d'Emerchicourt 4 200 €
- Amicale Laïque d'Emerchicourt (subv exceptionnelle fête communale) 244 €

- Comité des fêtes 800 €
- Comité des fêtes (subv exceptionnelle fête communale) 490 €

(Madame BRZEZINSKI Régine ne participe pas au vote concernant l'octroi de la subvention au Comité des Fêtes)

- Ostrevent Basket-Ball Emerchicourt Aniche Auberchicourt Monchecourt 4 200 €

- Club Canin d'Emerchicourt 300 €

- Club Féminin d'Emerchicourt 300 €

- Société d'Histoire Locale 300 €

(Monsieur DUROSIER Albert ne participe pas au vote concernant l'octroi de la subvention à la Société d'Histoire Locale)

- Association des Parents d'Elèves groupe scolaire Aragon 300 €

- Amicale du Personnel Communal d'Emerchicourt 2 500 €

- Association LAPAGE 1 021 €

Envoyé en préfecture le 16/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 059-215901927-20250612-2025_02_05-DE

- ADEVAM 200 €
- Amicale des secrétaires généraux de mairie du canton de Denain 100 €

Les crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Le Maire,

Régis ROUSSEL

publié sur le site internet de la commune le 18 juin 2025 par Régis ROUSSEL, Maire.

Conformément aux articles R 421-1 à 5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification (ou sa publication). Le Tribunal Administratif peut être saisis par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Le maire d'Emerchicourt peut également être saisi dans le même délai, d'un recours gracieux qui prolonge le délai de recours contentieux.